

C.I.A.S Armagnac Adour

Centre Intercommunal d'Action Sociale



FUSION

- Fusion de la Communauté des Communes Monts et Vallées de l'Adour et de la Communauté des Communes Terres d'Armagnac = Création du CIAS Armagnac Adour et dissolution des CCAS.
- Le CIAS Armagnac Adour exerce la compétence sociale pour la Communauté des Communes Armagnac Adour avec :
 - ❖ Un budget propre
 - ❖ Un budget propre à chaque service
 - ❖ Son propre Conseil d'Administration : 8 membres élus issus du Conseil Communautaire et 8 membres nommés par le Président

MISSIONS DU CIAS LORS DE LA FUSION

Gestion des 3 services gérontologiques publics du territoire Armagnac Adour

- EHPAD
- SSIAD – ESA
- SAAD

Service d'aide sociale

- Secours exceptionnels
- Instruction dossiers aide sociale
- Domiciliation de secours
- Début de la mise en place d'ateliers de prévention avec la CFPPA

PROJET SOCIAL DU CIAS

En 2019 et 2020, plusieurs groupes de travail ont été organisés afin de définir le projet social du CIAS. Celui-ci a été approuvé par le Conseil d'Administration du CIAS le 27 Janvier 2020 et par le Conseil Communautaire le 3 Février 2020.

Les ambitions ou axes d'amélioration issus de ce projet :

- Organiser le fonctionnement selon de nouvelles modalités
- Rompre l'isolement sur certaines zones du territoire (Télémédecine, Maison France Service, Accueil CIAS, Animatrice du territoire mobile...)
- Favoriser l'usager acteur au regard de situations de précarité (Ateliers cuisine santé, soutien à l'association Sol'Adour, création fonds social pour secours exceptionnel, accompagnement personnalisé en termes de domiciliation)
- Développer les partenariats institutionnels (mise en d'actions conjointes, mise en place de permanence...)
- Optimiser la prévention de la perte d'autonomie (ateliers de prévention)
- Mettre en place une politique plus globale sur le territoire : Signature CTG

Les missions de CIAS ne se cantonnent plus « à la gérontologie » et secours exceptionnels mais viennent étoffer et seconder les partenaires du territoire en matière d'actions sociales.

LES TRAVAUX EN COURS

- Participation à l'élaboration de la CTG qui sera signée en décembre 2022
- Le projet de Tiers Lieu Social
- Le soutien à l'association Sol'Adour avec la mise à disposition de notre CESI 2 mardis par mois :
 - ❖ Pour aider les bénévoles lors de la distribution des denrées alimentaires + ramasse avant la distribution
 - ❖ Pour repérer les fragilités du public fréquentant la BA et orienter vers les différents partenaires pour un accompagnement social
 - ❖ Accompagnement social
- Projet Précarité Menstruelle en partenariat avec Gers Solidaire
- Projet café des parents
- + Les obligations légales du CIAS : domiciliation, instruction dossiers aide sociale, secours exceptionnels.....

L'ÉQUIPE

Co-Direction : Mme CORDIER Guilène (0,05 ETP) et Mme BERGUERIE Nathalie (0,05 ETP)

Secrétariat : Mme LAFFARGUE Mélanie (0,1 ETP) et Mme REBEILLE Alizée (0,1 ETP)

Animatrice de territoire : Mme BARRI Elisabeth (0,7 ETP)

Soit un total 1 ETP

BUDGET DES DIFFERENTS SERVICES

EHPAD	3 920 858,20 €	ARS -CNSA-CD et recettes de tarification donc le résident
SSIAD	651 513,37 €	ARS-CPAM
SAAD	538 050 €	CD 32 et recettes de tarification donc bénéficiaire + subvention CIAS)
CIAS	102 500 €	Communauté des communes Armagnac Adour 100 000 € + CFPPA du Gers

Présentation et Intervention Elisabeth BARRI

CRÉATION D'UN TIERS LIEU SOCIAL

SUR LE TERRITOIRE ARMAGNAC ADOUR RISCLE



ORIGINE DU PROJET

- Validation du projet social 2020-2023 validé par le Conseil Communautaire du 3 Février 2020
 - ❖ Nécessité de rendre le CIAS plus visible, à ce jour pas de locaux bien identifiés
 - ❖ Nécessité de soutenir l'association qui gère la distribution alimentaire : manque de bénévoles, locaux devenus obsolètes...
- **Été 2021** : projet d'acquisition d'un **bien commun** entre la Mairie de Riscle et le CIAS situé centre-ville de Riscle à proximité de la Mairie
- Projet Mairie : Parking
- Projet CIAS : Tiers lieu et relogement banque alimentaire

LES OBJECTIFS DU PROJET

REDYNAMISER LE COLLECTIF SOCIAL

- En extérieur : un jardin potager, une terrasse couverte aménagée
- Tous les locaux de l'aide alimentaire et de la distribution
- Un bureau pour les assistantes sociales de secteur, un bureau mutualisé pour la conseillère en économie sociale et familiale du CIAS, un espace pour l'aide vestimentaire, une salle de convivialité dotée d'outils informatiques, une cuisine pour des ateliers et travaux pratiques
- Un nouveau local d'accueil d'urgence

ORIENTATIONS DE CES DERNIERES

- Le regroupement en un lieu unique des différents interlocuteurs
- L'accès des plus modestes et des personnes isolées à une alimentation saine, durable et locale
- L'accès à la prévention santé
- L'accès au numérique
- Le regroupement des associations caritatives
- La promotion du bénévolat
- L'inscription dans une convention territoriale globale

L'évolution des besoins des populations nécessite de faire évoluer les dispositifs et pratiques dans le respect de la réglementation et des politiques publiques.

Ce tiers lieu permettra de façon générale une plus grande cohésion sociale et une participation effective à la citoyenneté, avec inclusion sociale. Il sera en lien avec les différents services du CIAS et la Maison France Service de la Communauté des Communes Armagnac Adour.

Ce tiers lieu permettra :

- L'affirmation plus concrète du droit des usagers
- La possibilité d'élaborer des projets individualisés, en concertation avec les différents intervenants et services
- L'accompagnement dans l'autonomisation des personnes
- Un travail en réseau pour une complémentarité plus efficace entre les différents professionnels
- Une coordination renforcée afin d'assurer la continuité des accompagnements
- Une évaluation globale des prestations et de la qualité des prises en charge

Projet de création d'un tiers Lieu validé par le Conseil d'Administration du CIAS du 6 Juillet 2021

Après concertation entre Mairie et CIAS, les deux projets ne se sont pas révélés compatibles au regard de l'emprise foncière nécessaire aux deux projets.

MODIFICATION DU PROJET – NOUVEAU PROJET

Nouveau projet validé par le Conseil d'Administration du CIAS du 10 Août 2021 : Achat de terrain et construction de locaux.

Décembre 2021 : Acquisition de deux terrains de 972m² chacun pour une valeur de 24 000 € situés en limite de propriété de la voie d'accès aux livraisons de l'EHPAD. Ces deux terrains viennent donc agrandir le site du pôle social et médico-social du CIAS AA. La construction du Tiers Lieu à proximité du pôle apporte une réelle cohérence au projet.

Février 2022 : Choix de l'architecte pour le projet de construction du Tiers Lieu.

Choix validé par le Conseil d'Administration du CIAS du 31 Janvier 2022.

PLAN DE FINANCEMENT HT

DEPENSES		RECETTES	
Montant travaux HT	267 000 €	DETR (notifiée)	135 400 € (40%)
Archi HT	22 500 €	Gers Solidaire	15 000 €
ARAC HT	25 000 €	France Relance	30 000 €
Terrain	24 000 €	DSIL (en cours)	84 625 € (25 %)
		Emprunt	73 475 €
TOTAL	338 500 € HT	TOTAL	338 500 € HT

Le montant de l'emprunt sera affiné en fonction des retours des autres subventions sollicitées.

- Récupération FCTVA 61908 € en N+2

IMPACT DE LA CONSTRUCTION SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CIAS

Groupe 1

- EDF – Eau : 3 700 €
- Assurance : 600 €

Groupe 2

- NEANT

Groupe 3

- Taxe : 800 €
- Intérêts d'emprunts : 1 500 €
- Amortissements : 7 000 € ou 20 000 € si amortissement du bâtiment

TOTAL IMPACT : 16 800 €

A inclure dans le budget annuel du CIAS de 100 000 euros

AVIS DES SERVICES DE LA TRESORERIE DE MIRANDE SUR LE PROJET

Rencontre avec Monsieur PANBRUM – Conseiller au décideurs locaux

Au regard du document de valorisation financière et fiscale 2021 élaboré par Monsieur PAMBRUN et des simulations de PPI élaborées par les services du CIAS, les observations sont les suivantes :

- Possibilité de contracter un emprunt de 100 000 € avec une CAF Brute de 42 044 € couvrant l'emprunt Intérêts + capital
- Pas de crainte pour la Trésorerie du service
- Au regard de la situation, déconseille d'amortir la construction afin de ne pas pénaliser le budget de fonctionnement du CIAS (amortissement non obligatoire pour ce type de construction)

CES NOUVELLES CHARGES SERONT COMPENSÉES

Economie sur le groupe 1

- Prévu 500 € au lieu de 2 000 € : plus besoin de faire des bons alimentaires vu que le CESF du CIAS a accès à la Banque Alimentaire en dehors des distributions pour faire des colis d'urgence.

Economie sur le groupe 2

- Suppression de 0.1 ETP de Direction soit 6 500 €
- Transfert des flux de prévoyance du CIAS vers les services respectifs soit 12 000 € - En cours de négociation avec les organismes

Economie sur le groupe 3

CTG

- Aide pour les frais de fonctionnement du Tiers lieu en fonction de la fiche action présentée : en cours
- Prise en charge d'une partie du salaire de la CESF du CIAS en fonction des fiches actions présentées.

PLAN DE FINANCEMENT PLURI-ANNUEL (K€)						
projet TVA 20% - Avec amortissement de la construction						
Variation du Fonds Roulement d'investissement	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	phase travaux					
RESSOURCES						
Fctva construction				30	30	
Fctva sur acquisitions de renouvellement annuelles			2		2	
Amortissements des acq' du plan (mise serv 31.12.2023)		13	13	13	13	
Amortissements des biens acquis av le et Amortissements des biens renouvelés (NC)						
Amortissement niv équipement (156€-véhicule)	4	4	4	4	4	
Amortissement niv équipement (156€)		3	3	3	3	
Nouveaux emprunts (si subvention insuffisante)		95				
Subvention GIP		15				
Subvention France Relance	48					
Subvention DETR (135000 € 80% en 2023 et 20% en 2024)		108	27			
Subvention DSIL (84000 € 80% en 2023 et 20% en 2024)		67	17			
Total	48	289	68	50	59	20
EMPLOIS						
Remboursement des emprunts antérieurs (K)	0					
Remboursement des emprunts prévus au plan (K cst)	0	6	6	6	6	6
Investissement équipement (K€)	18	16				
Investissements construction (377 K€)	30	158	188			
Investissement terrains	25					
Investissements-acquisitions de renouvellement		30				
Investissement autre projet Cuis				6	6	6
Total	73	210	194	6	6	6
Variation du FRI	-25	79	-126	44	46	14
Variation du Fonds de Roulement d'Exploitation						
FRE						
RESSOURCES						
Reprise						
EMPLOIS						
Reprise sur provisions pour risques et charges						
Variation FRE						
Variation FRNG						
Variation du Besoin en Fonds de Roulement						
BFR						
BFR neutralisé						
Variation BFR	0	0	0	0	0	0
Trésorerie initiale reportée	110	85	164	34	78	124
Trésorerie Globale fin de période	85	164	164	78	124	138

Objectif TN 30) expl "min = 0 (Conseille = 30)

PLAN DE FINANCEMENT PLURI-ANNUEL (K€)						
projet TVA 20% - sans amortissement de la construction						
Variation du Fonds Roulement d'investissement	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	phase travaux					
RESSOURCES						
Fctva construction					90	30
Fctva sur acquisitions de renouvellement annuelles			2		2	
Amortissements des acq' du plan (mise serv 31.12.2023)						
Amortissements des biens acquis av le et Amortissements des biens renouvelés (NC)						
Amortissement niv équipement (156€-véhicule)	4	4	4	4	4	4
Amortissement niv équipement (156€)		3	3	3	3	3
Nouveaux emprunts (si subvention insuffisante)		95				
Subvention GIP		15				
Subvention France Relance	48					
Subvention DETR (135000 € 80% en 2023 et 20% en 2024)		108	27			
Subvention DSIL (84000 € 80% en 2023 et 20% en 2024)		67	17			
Total	48	289	68	27	29	7
EMPLOIS						
Remboursement des emprunts antérieurs (K)	0					
Remboursement des emprunts prévus au plan (K cst)	0	6	6	6	6	6
Investissement équipement (K€)	18	16				
Investissements construction (377 K€)	30	158	188			
Investissement terrains	25					
Investissements-acquisitions de renouvellement		30				
Investissement autre projet Cuis				6	6	6
Total	73	210	194	6	6	6
Variation du FRI	-25	79	-126	21	23	1
Variation du Fonds de Roulement d'Exploitation						
FRE						
RESSOURCES						
Reprise						
EMPLOIS						
Reprise sur provisions pour risques et charges						
Variation FRE						
Variation FRNG						
Variation du Besoin en Fonds de Roulement						
BFR						
BFR neutralisé						
Variation BFR	0	0	0	0	0	0
Trésorerie initiale reportée	110	85	164	23	64	87
Trésorerie Globale fin de période	85	164	164	54	87	88

Objectif TN 30) expl "min = 0 (Conseille = 30)